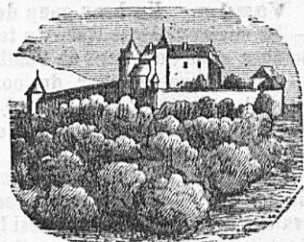




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B. R. : BULLE, arr. 9^h7 (dim. j. f. 9^h1) 3^h0 8^h07. BULLE, dép. 5^h0 (5^h45) 1^h0 6^h0

ABONNEMENTS
 Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois » 2 50
 Étranger . . . 1 an » 9 50
 . . . 6 mois » 5 50
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES
 District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Étranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

Au Grand Conseil.

Le Grand Conseil reprend l'examen de la loi fiscale. Il adopte sans grandes modifications un certain nombre de dispositions, parmi lesquelles il convient de citer les exemptions d'impôt.

Aux termes du projet gouvernemental, sont exempts du paiement de l'impôt : a) l'Etat, ses fondations et établissements ; b) la Confédération ; c) les bâtiments destinés au culte, à l'instruction, aux chapellenies, bâtiments hospitaliers et d'assistance, etc. ; d) les fonds d'école et des pauvres ; e) les entreprises de transport pour le capital-actions ne recevant pas de dividende ; f) les caisses-maladie reconnues subventionnées ; g) les caisses d'épargne autorisées.

M. Friolet demandant l'exemption des capitaux ne portant pas intérêts, M. Musy fait observer qu'ils sont frappés dans une très faible mesure.

MM. Chatton, Blanchard et Gutknecht demandant l'exonération en faveur des caisses d'épargne autorisées, le Grand Conseil adopte seulement la proposition de M. Musy tendant à exonérer de l'impôt les bénéfices des caisses d'épargne affectés à des services publics.

L'article 38 prévoyait que les banques devaient communiquer chaque année à la Direction des Finances la liste des dépôts nominatifs.

Sur la proposition de la Commission, il est ajouté à cet article, l'alinéa suivant : « L'impôt des comptes courants créanciers et des dépôts d'épargne est avancé par les banques sur la base qui est fixée par le Grand Conseil. Le contribuable déclare le chiffre de ses dépôts en compte-courant et de ses dépôts d'épargne, afin qu'il en soit tenu compte pour la classification. »

Cette adjonction est votée par 38 voix contre 11, données à la proposition Blanchard demandant le maintien de l'ancien texte, et huit à la proposition Comte, demandant la suppression de l'article.

L'article 39 inaugure un système d'inquisition qui paraît intolérable à la majorité des membres du Grand Conseil, en ce qu'il oblige les administrations, les patrons, les chefs d'entreprises commerciales et industrielles à renseigner le fisc concernant les traitements et salaires, les tantièmes et autres rémunérations.

Cette disposition est vivement combattue et M. Musy, commissaire du gouvernement, ne la soutient que très mollement : il constate qu'à Berne on n'a pas osé introduire cette disposition et il serait d'accord de n'astreindre les entreprises qu'à la production de la liste des employés.

M. Clément soutient par contre l'obligation prévue, tandis que M. Chassot veut défendre la dignité du citoyen en acceptant l'amendement prévu par le directeur des Finances.

Soulevant la question de l'égalité M. Joseph Pasquier estime que celle-ci serait violée par le fait que certains citoyens déclareraient eux-mêmes leurs revenus, tandis que ceux-ci seraient révélés pour d'autres par des tiers.

Le Grand Conseil se rallie à la suggestion de M. Musy et remplace donc le texte du projet par l'obligation des chefs d'entreprises de donner à l'administration la liste des employés.

M. Clément est d'avis pour ceux qui refusaient de renseigner le fisc et il voudrait élever le chiffre de l'amende prévue ; cette proposition n'est pas acceptée.

Aux termes du projet, l'administration fiscale a le droit de requérir la production de la comptabilité du contribuable. Cette disposition est nouvelle et elle permet à l'administration de procéder à des enquêtes au besoin. On sait que, jusqu'ici, on devait se contenter, à l'égard du contribuable récalcitrant, de ses déclarations, appuyées, il est vrai, par le serment. Mieux vaut encore la disposition nouvelle, moins attentatoire à la dignité du citoyen, bien qu'elle revête un caractère quelque peu inquisitorial.

Le dernier chapitre du projet est adopté avec l'adjonction de l'entrée en vigueur, qui est fixée au premier janvier 1920.

Election au Conseil national.

Le comité central de l'Union des paysans suisses adresse aux électeurs le vigoureux appel que voici :

Agriculteurs,
Chers concitoyens,

Les premiers préparatifs en vue des élections au Conseil national sont terminés. Les listes des candidats sont dressées. Mais tout n'est pas là, car il faut maintenant travailler à éclairer le peuple et le rendre plus pleinement

conscient de l'importance du prochain scrutin.

Les socialistes s'attendent avec certitude à conquérir 60 sièges ; certains d'entre eux, même, espèrent faire passer 80 représentants et plus. Si leurs espoirs venaient à se réaliser, ils ne seraient plus loin de posséder la majorité. Il suffirait alors que quelques représentants bourgeois donnant fortement des idées socialistes changent d'opinion au dernier moment pour que le but soit atteint et que la démocratie suisse soit livrée au socialisme et passe alors avec rapidité au bolchévisme.

Concitoyens ! Nous pourrions réprimer les tentatives de grève générale et de révolution tant que nous aurons au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale des hommes résolus à sauvegarder le droit et l'ordre. *Le jour, en revanche, où la puissance de l'Etat et la direction de l'armée se trouveront entre les mains des socialistes, le bolchévisme pourra s'installer chez nous.* Nous verrons alors instituer à Berne une ambassade russe bolchéviste qui se chargera d'enseigner au Conseil fédéral rouge comment on détruit en quelques mois ce que le peuple suisse a mis des siècles à édifier.

Socialisme et bolchévisme équivalent pour le paysan à l'avènement définitif du servage, à l'instauration d'un régime d'ordonnances de guerre accentué, à l'exploitation, au séquestre des produits, à l'assujétissement aux agents rouges et finalement à la perte de la ferme et du foyer.

Pour l'industrie, les métiers et le commerce, le socialisme et le bolchévisme n'apportent autre chose que le recul de la productivité du travail, la destruction de l'organisation, la ruine des installations, la disette des matières premières, la fin de l'exportation et une insupportable tutelle par les potentats de l'industrie rouge.

Le socialisme et le bolchévisme enlèvent à l'ouvrier toute sa liberté personnelle, lui imposent la tyrannie des unions ouvrières, la disette alimentaire, la détresse et la misère.

Le socialisme et le bolchévisme équivalent pour le peuple suisse et la patrie à la destruction de tout ce qui nous est cher, de l'ordre, du droit, de la sécurité personnelle, de la religion, des mœurs, de la famille. Dans le domaine des relations internationales, une Suisse

socialiste et bolchéviste sera négligée par les autres Etats européens et transocéaniques, si ce n'est pas encore complètement coupée de tout et mise au ban des nations.

Aussi le but supérieur des élections du Conseil national doit-il être envisagé dans la lutte contre le parti socialiste suisse, dont les chefs les plus influents se sont depuis longtemps réclamés de l'idéal moscovite. Aussi, aucun agriculteur ne donnera-t-il son suffrage à un socialiste.

Tous aux urnes ! Tel est notre appel à tous les agriculteurs, au peuple des campagnes et à tous les citoyens amis de l'agriculture. Assurez une brillante élection de nos anciens représentants ainsi que des nouveaux candidats dont les connaissances, le savoir, le caractère et le dévouement à la cause campagnarde justifient leur élection.

Que l'on crée dans chaque commune un comité électoral chargé d'éclairer les électeurs et de les engager à se rendre tous aux urnes.

Que ceux pour qui patrie, famille, religion et liberté ne sont pas de vains mots, et qui ne veulent en Suisse ni du joug bolchéviste ni de l'anarchie russe, que ceux-là se donnent tout entiers durant ces semaines prochaines à la préparation des élections. Car il faut le redire : tout est en jeu !

NOUVELLES SUISSES

La Suisse abandonne le port de Cette. — La crise des transports français a atteint actuellement une acuité inconnue pendant la guerre. On peut affirmer aujourd'hui que si nous en étions encore réduits à utiliser Cette et Marseille comme ports uniques, tout notre ravitaillement se trouverait aculé aujourd'hui à une catastrophe.

Durant de longs mois, Cette s'est trouvée encombré par nos marchandises. Lentement et avec des peines inouïes, il a été possible d'opérer peu à peu le transport des denrées de Cette jusqu'en Suisse. Aujourd'hui, ce port est entièrement débarrassé de marchandises suisses. Les vaisseaux des pays d'outre-mer sont dirigés sur d'autres ports ; seuls encore quelques voiliers sont encore en route pour Cette.

Pareille est la situation de nos importations. Sur le vœu express des lignes françaises du midi, les stations de chemins de fer suisses ont récemment de nouveau été avisées de ne plus accepter de transports dans cette direction.

Véritable mélange anglais.

AGGI une excellente magasin de 5 tablettes,

Autobus C.E.G. ARVAGNY

RE : horaires à la Direction, s, à Fribourg

signé exposera en publiques

heures de l'après-midi, NE qu'il possède au dit lieu et 18 poses avec un beau verger et un sur la route cantonale. Fr du du foin et regain de pr

énichons.

anelle C-ylan et Chine fran en fils et en poudre. a et Corinthe nat - Vanille une - Lard pur avres - beef - Sardines amon - Homards e en tubes an et poisson de foie gras pois - Pruneaux pioca - Fécula Haile d'olive macaronis aux confs. ment grillés.

SIN TREYVAUD Téléphone 96

d'immeubles.

rant, à l'Hôtel du Cher ure de l'après-midi, es publiques les montagnes du Plan du Mont des- gne, comprenant pâturage 7 hect. 78 ares 96 m. soit net derrière, pâturage de 10 perches, propriétés pour des Morthéys, estivage res 50 cent., soit 319 poses

es immeubles seront immé- ur trois ans aux conditions avec le domaine de Prad e la contenance de 7 hect. ite de Bataille, celle de net d'avant, au registre Châtel s/ Montsalvens et

les samedis 11 et 18 octobre. DREY notaire, Bulle.

Vaud. — Un beau coup de fusil. — Le chasseur Marc Emery a tué, le 9 octobre, près du village de Penthéraz, un magnifique sanglier du poids de 124 kilos. Il mesurait 1 m. 40 de la tête à la naissance de la queue, et 1 m. 30 de tour de poitrine.

Ce sanglier faisait des ravages considérables aux cultures, que l'on peut évaluer à 50 fr. par nuit; aussi les cultivateurs seront-ils heureux d'apprendre sa mort. Il est à souhaiter que la commune de Penthéraz et les communes voisines donnent une prime d'encouragement au chasseur Marc Emery qui a passé bien des jours à pister la bête et qui peut récidiver, car deux ou trois sangliers exercent encore leurs ravages dans le Gros de Vaud.

Le sanglier abattu a été acheté par la direction du Lausanne-Palace.

Vaud. — Mort au travail. — M. Lucien Quiblier, 50 ans, marié, père de quatre enfants dont le cadet a 14 ans, agent des Forces motrices de Joux, faisait, jeudi soir, au bureau postal de Le Vaud, l'expédition de la journée lorsqu'il s'affaissa. Le médecin ne put que constater son décès. A l'annonce de la mort de son mari, Mme Quiblier est tombée gravement malade.

— Fratricide accidentel. — Près de Bercher, trois enfants jouaient aux abords d'un champ de pommes de terre. Ils découvrirent un trou de renard qu'ils cherchèrent à agrandir avec les mains. Puis, l'aîné s'empara d'une houe à trois dents et atteignit à la tête son petit frère, âgé de 3 ans. Le crâne fut perforé, et une heure après, l'enfant rendait le dernier soupir.

Berne. — Une horrible tragédie a jeté la consternation dans le petit village de Court. Une jeune fille du nom de Mulheimann s'est jetée sous le train de 10 h 10 à Court. La malheureuse a été sectionnée en deux depuis le bras gauche jusqu'à la cuisse droite. Des ossements ont été entraînés sur distance de 40 mètres.

A L'ÉTRANGER

Le budget de guerre allemand.

Le *Matin*, commentant le formidable budget de guerre allemand, remarque que les dépenses actuelles sont absolument les mêmes que celles du budget de 1914 destiné à entretenir une armée de 900,000 hommes.

Il conclut que le gouvernement allemand veut éluder les prescriptions du traité et déclare que les Alliés ont le devoir de demander à Berlin des

explications nettes, le souci des garanties futures et le maintien de la paix leur en donnant le droit.

L'Homme Libre réclame de la vigilance. L'Homme Libre insiste également sur le camouflage des forces militaires allemandes et estime, en faisant allusion au cours de M. Bauer, que l'Etat présent de l'Allemagne n'inspire pas plus de confiance à l'Entente que le chancelier.

Le gâchis russe.

Les Allemands en pays balte.

Le bureau de presse officiel de Riga communique que l'ultimatum de Foch n'a point clarifié la situation en Courlande. Selon des nouvelles de Mitau, les cercles militaires allemands se moquent de l'ultimatum; ils n'ont pas l'intention d'obéir à la sommation de l'Entente. On est porté à croire que les Allemands ont l'intention de s'établir définitivement en Courlande. A Mitau ils ont établi une nouvelle station sans fil. Les soldats allemands du district de Doblen prennent leurs quartiers d'hiver; ils exigent des autorités lettones la livraison de bois.

Le corps russe de Bermondit s'est donné le nom d'« armée volontaire de l'ouest ». Il est probable qu'il ne reconnaîtra pas Judenitch comme commandant en chef. Les cercles bien informés supposent que les formations allemandes rebelles qui ne font pas partie du corps Bermondit entreront dans l'armée russe du nord-ouest.

Dans la nuit du 5 octobre, le dépôt de provisions pour l'armée lettone à Mitau a été pillé. Le général von der Goltz, qui se trouve à Janitchki, se rend à Mitau à intervalles réguliers. La population est terrorisée par les violences des soldats allemands dont les bandes armées parcourent le pays en pillant. Le général von der Goltz cherche à éluder l'ordre de retraite; il répand le bruit d'une soi-disant attaque lettone. Les soldats allemands ne respectent pas la zone neutre; par endroits, ils l'ont dépassée de 60 verstes. Les troupes Bermondit sont aussi hostiles; elles se concentrent en menaçant Riga. Près d'Olai (au sud de Riga), elles se retranchent et aident à désarmer et à chasser les soldats lettons. Les armes, l'argent, etc., enlevés à l'occasion de la révolte de Mitau, n'ont pas encore été rendus.

George V a signé la paix de Versailles.

Le roi d'Angleterre a signé la paix avec l'Allemagne.

Oltre le traité de paix avec l'Allemagne, le roi a signé d'accord sur les provinces rhénanes et le traité concernant la Pologne.

6000 victimes d'un cyclone.

Le vapeur *Montevideo*, venant de l'Amérique centrale, est arrivé à Barcelone. Son capitaine rapporte que, avec le vapeur *Valvanera*, dont la perte a été annoncée il y a quelque temps, encore six autres vapeurs ont fait naufrage. La cause de cette catastrophe, dont on ignore presque tous les détails en Europe, fut un cyclone formidable qui a sévi dans le Mexique et dans les Etats du Sud des Etats-Unis; 6000 personnes ont perdu la vie et le dommage matériel est évalué à plus de 80 millions de dollars. A bord des navires coulés, il y avait au moins 3000 personnes; les autres victimes ont péri sur le continent.

Le ravitaillement de l'Autriche.

La mission française à Vienne communique officiellement, sur la proposition du comité chargé de l'organisation de la commission des réparations: « Le Conseil suprême des puissances alliées et associées a décidé, dans sa séance du 7 octobre, de créer une sous-commission avec siège à Vienne, et qui aura pour tâche d'assurer le ravitaillement de l'Autriche allemande en denrées alimentaires. »

M. Clémenceau décline toute candidature.

M. Clémenceau, président du conseil, recevant une délégation des Poilus de la Loire, a déclaré qu'il avait l'intention de se retirer de la vie politique après cinquante ans de labeur. « Je ne serai, a-t-il dit, ni candidat au Sénat, ni à la Chambre. »

L'Italie et l'Angleterre.

M. Tittoni a eu une conversation amicale avec l'ambassadeur d'Angleterre, au cours de laquelle toute équivoque a été éclaircie et l'on a constaté avec satisfaction la collaboration réciproque, intime et cordiale, des deux pays dans la solution des problèmes de la paix.

Les fêtes de la victoire en Italie.

L'agence Stefani annonce que la victoire italienne sera célébrée le 4 novembre. Les troupes de l'armée et de la marine passeront sous l'arc de triomphe de Titus, traverseront le Forum et se rendront au Capitole et au monument de la Victoire, où le roi remettra des décorations aux diverses armes et aux différents corps de troupes.

Allemands et Russes marcheront sur Moscou.

Le *Temps* dit que la légation lettone à Copenhague communique la copie d'une lettre interceptée du capitaine

« Et cependant, mon pauvre enfant, tu ne peux l'épouser, dit elle avec un profond soupir.

— Je ne puis l'épouser?... répéta Maxime du ton d'un homme qui a cru mal comprendre. Ma mère, je sais que vous tenez au nom, à une origine aristocratique; mais vous m'avez dit un jour que vous n'en feriez pas une condition absolue le jour où mon bonheur serait en jeu... »

La mère essaya de nouveau son front. « J'ai dit cela, oui, mon enfant... Mais j'ai ajouté quelque chose... »

Maxime la regarda, moitié effrayé, moitié incrédule.

« J'ai ajouté: pourvu qu'elle soit d'une famille honorable... T'en souviens-tu, Maxime? »

— Certes! Mais ma mère, la profession de M. Haags ne peut vous inspirer aucun préjugé... Elle est honorable... »

« Toutes les professions peuvent l'être, mon enfant... Mais l'homme l'est-il? »

Maxime respira, à demi rassuré.

« Quoi! ma mère, les bruits calomnieux que suscitent tout succès éclatant et toute fortune rapide sont-ils parvenus jusqu'à vous? Ceux qui s'en sont fait l'écho ne connaissent sans doute pas M. Haags... Moi, je l'ai vu de près, j'ai apprécié son intelligence, ses idées, ses théories, sa droiture, et... »

— Toi, tu es un enthousiaste et un rêveur! dit la pauvre mère, prenant la main

Weber aux troupes de von der Goltz, écrivant que les formations allemandes dans les provinces baltes et les formations russes en Courlande, attaquant 6000 hommes, se proposent d'écraser les Lettons, puis les Esthoniens et de marcher ensuite sur Moscou.

CANTON DE FRIBOURG

Accident mortel. — En rentrant, en voiture, d'un voyage d'affaires à Schwarzenbourg, Mme Joséphine Zosso, de Heitenried, tomba du véhicule et fut traînée sur un assez long trajet par le cheval emporté. Lorsqu'on releva la pauvre femme, elle était sans connaissance. Elle fut conduite à l'hôpital Victoris, à Berne, où l'on tenta vainement de l'opérer; Mme Zosso succomba peu après à des lésions internes.

GRUYÈRE

Elections fédérales. — La campagne électorale a commencé. Les conservateurs organisent un peu partout des assemblées pour battre le rappel de leurs troupes. Une circonstance, sur laquelle nous reviendrons, nous permet de supposer que le conseil de l'ordre public n'est pas leur vertu dominante. On va, il est vrai, agiter le spectre rouge. Le thème désuet de la religion en danger ne prend plus auprès de nos populations; il faut s'emparer d'un autre argument; le dépôt d'une liste socialiste est une occasion si propice pour galvaniser les électeurs de la campagne qu'on l'aurait accueillie si elle n'avait pas été déposée. On se souvient que le *Fribourgeois* se montrait agréablement de nous de ce que nous n'étions pas contents de cette liste. C'est symptomatique. Mais s'ils trouvent excellente l'occasion de tonner contre le puéril rouge, les conservateurs ne voulaient, lundi encore, pas prendre la seule mesure capable d'empêcher un succès quelconque de la liste socialiste. Ils en veulent davantage aux libéraux-radicaux et aux vrais travailleurs qu'aux socialistes; ils se sont déjà ralliés au jaunes et il ne serait pas étonnant que, grâce à la plus forte fraction, un *Graber* vienne représenter à Berne le canton de Fribourg.

Mais le parti libéral-radical ouvrier, certain de son droit, conscient de servir la bonne cause, n'en aura que plus de mérite à lutter de façon à obtenir un beau triomphe. Il est indispensable que tous les électeurs fassent leur devoir de citoyens, qu'ils assistent aux assemblées préparatoires et qu'ils se rendent tous aux urns le jour de la votation.

Brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

La Commission des études a décerné un brevet de capacité de 1^{er} degré aux aspirants à l'enseignement:

MM. Henri Jaquet, à Bulle, et Raymond Progin, à Dompierre, et un brevet du 2^{ème} degré à M. Alphonse Karth, de Leissac.

La fièvre aphteuse. — Ce fut une consternation générale lorsque, jeudi dernier, circula la rumeur que l'on avait découvert un foyer de fièvre aphteuse à Grandvillard.

La terrible nouvelle était malheureusement vraie et la préfecture, accompagnée d'un représentant du département de l'agriculture et du vétérinaire de cantonnement, constata dans

de son fils. J'ai peut-être eu tort, Maxime, d'encourager en toi ce penchant qu'ont les nobles âmes à ne voir que le beau côté de l'humanité... Je t'ai laissé tes illusions, et peut-être que ça a été une erreur de ma part... (A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Faute du Père

PAB

41

M. MARYAN

Le ton grave et ému dont parlait sa mère causa au jeune homme une impression singulière. Mais il se remit bientôt, et se rapprochant d'elle:

« Oui, ma mère, j'ai quelque chose à vous dire... Quelque chose qui va combler vos secrets desirs, quelque chose qui fera ma vie rayonnante... Pourquoi semblez-vous si grave?... Avez-vous deviné, en ne me voyant pas à Noël, qu'une autre affection me retenait ici, et craignez-vous que je n'oublie l'amour ancien pour l'amour nouveau?... Non, chère mère bien-aimée, c'est une autre source qui s'ouvre dans mon cœur, mais elle ne desséchera pas la tendresse que je sens pour vous plus vive encore depuis que j'entrevois le bonheur... Ma mère, une nouvelle affection donne seulement aux autres une impulsion plus grande... Ne craignez rien, nous serons deux à vous aimer... »

Ces paroles si tendres n'avaient pas dissipé le nuage qui couvrait le front de Mme

de Cormeilles. Une expression de souffrance se peignit dans ses yeux, et elle passa machinalement son mouchoir sur ses tempes, où perlait la sueur.

« Je n'ai jamais été égoïste, Maxime, dit-elle enfin d'une voix altérée. J'ai pressé de mes vœux le jour où tu fonderais une famille, et je suis depuis longtemps résignée à prendre la seconde place dans ton cœur... Je ne te ferai pas de reproches sur le silence que tu as gardé envers moi... J'aurais pu prétendre à tes premières confidences, cependant, et alors peut-être beaucoup de souffrances t'eussent été épargnées... »

Maxime tressaillit d'étonnement. « Ma mère, nous ne nous comprenons pas! s'écria-t-il. Vous ne savez pas quelle est la jeune fille que j'aime; je n'ai fait à personne, sauf à un ami sûr, ces confidences dont vous désirez justement la primeur... »

Mme de Cormeilles secoua la tête. « Et crois-tu que l'amour ne se trahisse pas, Maxime?... J'ai appris, peu importe comment, que tu veux épouser la fille d'un banquier juif... »

« Mais, ma mère, rassurez-vous, elle est catholique! Je n'aurais jamais voulu passer sur la différence des religions... Elle a été élevée chrétiennement, modestement, et elle possède autant de grandes qualités que de beauté et de fortune. »

Mme de Cormeilles tressaillit douloureusement.



La Société

A la suite de... de paix et par... des nations par... et récemment p... deux mois prévo... pour la déclan... Suisse dans la L... mence à courir... vocation d'une... des Chambres fé... devra donc être... Conseil fédéral... affaire aujourd'... Motta et Calond... court séjour en... que la question... veau de savoir s... cien Conseil nat... nal nouvellemen... déjà se réunir e... couter la questio... nations. Par un... pouvoir, la fin... de l'ancien Con... à fin octobre, c... ment après la... Chambres. De c... cherait que l'an... rosé de toute p... du peuple qui ne... ou involontairem... prendre une déco...

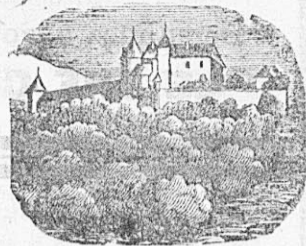
SI

Pe... manq... des Gr... CHA...

où vo... en cha... Cho... et nor... Ré...



LA GRUYÈRE



La Suisse et la Société des nations.

A la suite de la ratification du traité de paix et par conséquent de la Société des nations par l'Angleterre, la France et récemment par l'Italie, le délai de deux mois prévu dans le traité de paix pour la déclaration d'entrée de la Suisse dans la Ligue des nations commence à courir. La question de la convocation d'une session extraordinaire des Chambres fédérales, en novembre, devra donc être bientôt décidée. Le Conseil fédéral s'occupera de cette affaire aujourd'hui, après que MM. Motta et Calonder se sont revenus d'un court séjour en vacances. On apprend que la question a été soulevée à nouveau de savoir si, à la place de l'ancien Conseil national, le Conseil national nouvellement élu ne pourrait pas déjà se réunir en novembre pour discuter la question de la Société des nations. Par une décision des pleins pouvoirs, la fin de la période législative de l'ancien Conseil national serait fixée à fin octobre, c'est-à-dire immédiatement après la nouvelle élection des Chambres. De cette façon, on empêcherait que l'ancien parlement, composé de toute une série de représentants du peuple qui ne seront volontairement ou involontairement plus réélus, ait à prendre une décision sur une des plus

importantes questions intéressant l'avenir de la Suisse, tandis que le peuple aurait déjà nommé un nouveau parlement.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les charbons. — La Coopérative des charbons à Bâle a acheté en Amérique d'importantes quantités de coke destiné à l'industrie suisse. On attend les premiers envois dans la seconde quinzaine de novembre.

Les betteraves à sucre. — Par ordonnance de l'office fédéral de l'alimentation, la récolte des betteraves à sucre de l'année 1919 est séquestrée au profit de la division des denrées monopolisées. Les betteraves doivent être livrées à la sucrerie d'Aarberg, pour le prix de 8 francs. Toute autre utilisation est interdite.

Abondance de fruits. — On écrit de Frauenfeld que le rendement des vergers de la Thurgovie dépasse toutes les prévisions. Depuis plusieurs dizaines d'années, on n'a vu pareille quantité de fruits. Les pommes à cidre se vendent de 4 fr. 50 à 5 francs la quintal métrique; les pommes de dessert de 12 à 15 centimes le kilo.

Contre la concurrence étrangère. — Le Département fédéral de l'économie publique a convoqué pour jeudi

matin, 16 octobre, une conférence dans la salle du Conseil national, à Berne, au sujet de mesures à discuter et à prendre pour défendre le commerce indigène contre l'invasion des marchandises étrangères.

Le travail dans les boulangeries. — (Communiqué.) Dans son assemblée de délégués du 8 octobre, l'Association suisse des boulangers et confiseurs a décidé, pour ses 4200 membres, de supprimer entièrement, à partir du 15 octobre, le travail du dimanche pour la boulangerie. A partir de la même date, le travail de nuit sera également supprimé, et la journée de travail commencera à 4 h. du matin au plus tôt (à 3 h. de juin à septembre). La semaine de 60 heures sera introduite; les heures supplémentaires seront payées à part.



Vente de bois par soumission.

La Commune de BOTTERENS offre à vendre par voie de soumission :

1. 120 m³ sapin en billons, carrons et bois de construction ;
2. 15 m³ foyard ; le tout situé en dessous du village. Exploitation facile.

Les soumissions seront déposées auprès de M. la Syndic jusqu'au jeudi 23 octobre, à 6 h. du soir. Pour voir les bois, le forestier communal sera à la disposition des amateurs, lundi, 20 octobre, dès 10 heures du matin.

Par ordre :
Le Secrétaire communal

Rétractation.

Les soussignés, Laurent Thürler et ses filles Martha et Décla Thürler retirent tous les propos calomnieux proférés contre Alexandre Rime feu Laurent, de Charmey et Anastasie Thürler, de Bellegarde.

Si ces propos se reproduisent, Alexandre Rime ou Anastasie Thürler se réservent le droit de porter plainte.

Fait à Charmey, le 29 septembre 1919.

(signé) Laurent Thürler, Décla Thürler, Martha Thürler.

Vélo

pour homme. Occasion exceptionnelle. S'adresser à Publicitas S.A., Bulle, sous P 2269 B.

SEMAINE

du 4 octobre



SUISSE

au 19 octobre.

Pendant la Semaine Suisse, ne manquez pas de visiter les vitrines des Grands Magasins

CHAUSSURES MODERNES S. A. BULLE

où vous trouverez un choix énorme en chaussures de tous genres.

Choix énorme en socques doublées et non doublées.

Réparations. — Voir les étalages.

Escompte 3 %

Félix DECROUX, Bulle

- Vins et Spiritueux -

Pendant la SEMAINE SUISSE, vente au rabais à titre de réclame des Spécialité de la Maison :

Petit Apéritif — Vin Tonique

Crème de gentiane — Arome

Si vous voulez être bien chaussés, visitez les Magasins de

CHAUSSURES

V^o SOTTAS-THALMANN

En face du Cheval-Blanc BULLE Maison Barras

Maison de confiance - - Marchandises de 1^{er} choix

troupes de von der Goltz, les formations allemandes provinces baltiques et les forces en Courlande, attaqués hommes, se proposent d'attaquer Lettons, puis les Estoniens, puis ensuite sur Moscou.

FRIBOURG

ent mortel. — En route, d'un voyage d'affaires, M. Joseph Heitenried, tomba du véhicule, entraînant avec lui un cheval emporté. Lorsque l'on vint à son secours, elle était sans vie. Elle fut conduite à l'hôpital, à Berne, où l'on tenta de l'opérer; Mme Zoso mourut peu après à des lésions internes.

GRUYÈRE

élections fédérales. — La Commission électorale a commencé. Les électeurs organisent un peu partout des assemblées pour battre les candidats. Une circulaire, dans laquelle nous raviendrons, nous fait supposer que le scrutin public n'est pas leur vœu. On va, il est vrai, agiter le thème désuet de la danger ne prend plus aux populations; il faut s'empêcher d'argumenter; le député socialiste est une occasion pour galvaniser les électeurs. On ne sait pas si l'aurait succédé à la Commission électorale de la Fribourgeoise se moquent de nous de ce que nous ne sommes pas contents de cette situation. Mais s'il y a une occasion de l'occurrence de tout le puéril rouge, les conservateurs, lundi encore, pas de mesure capable d'empêcher l'accès quelconque de la liste. Ils en veulent davantage aux radicaux et aux vrais travailleurs socialistes; ils se sont au jaunes et il ne serait pas que, grâce à la plus grande, un Graber vienne représenter le canton de Fribourg. Le parti libéral-radical ouvrier, on droit, conscient de sa cause, n'en aura que plus à lutter de façon à obtenir l'empire. Il est indispensable que les électeurs fassent leur devoir, qu'ils assistent aux préparatoires et qu'ils se rendent aux urnes le jour de la

de capacité pour l'enseignement primaire. — Commission des études a décerné de capacité de 1^{er} degré à l'enseignement : M. Jaquet, à Bulle, et M. Remy, à Dompierre, et un brevet de 2^e degré à M. Alphonse Bessoc.

aphtose. — Ce fait a été constaté lors que, circula la rumeur que couvrait un foyer de fièvre typhoïde à Grandvillard. La nouvelle était malheureuse et la préfecture, se voyant représentée par un représentant de l'agriculture et du vétérinaire, constata que

peut-être en tort, Maxime, on toi ce penchant qu'ont les ne voir que le beau côté de Je t'ai laissé tes illusions, et ça été une erreur de ma part. (A suivre.)

Demandez à votre épicier
LE THÉ CEYLAN

„STANDARD“

Véritable
mélange anglais.

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la vie — GENEVE (Fondée en 1872)

Placée sous le contrôle du Bureau Fédéral des Assurances à Berne.

Assurances en cas de décès.
Mixtes, avec ou sans clause d'invalidité.
Vie entière, à primes viagères ou temporaires.
Terme fixe et Dotales, pour la constitution d'un capital en faveur d'enfants.

Rentes viagères immédiates.

TARIF POUR HOMMES
Montant de la rente pour un versement de 100 fr.
A 60 ans Fr. 9,56. A 65 ans Fr. 11,44
A 70 ans » 14,10. A 75 ans » 17,62
Le tarif pour femmes est un peu inférieur.

Participation annuelle et progressive des assurés aux bénéfices de la Compagnie.

Fonds de garantie Fr. 48,000,000.— La Compagnie dispose de fr. 1.— pour chaque fr. 100.— de valeur actuelle de ses engagements.

Direction : 10, Rue d'Hollard, GENÈVE. — Tél. 39-47.

Pour tous renseignements, s'adresser à :
MM. Jos GENOUD, agent général, Châtel St-Denis. Tél. 12
Pierre DOUSSE, agent principal, Le Nouret. Tél. 16.

Marcel JOLION, agent principal, Farvagny. Tél. 1805-2.

Inspecteur pour la Suisse romande : M. V. Karcher, 29bis, Chemin de Miremont, Genève.

La Compagnie conclut, en outre, toute autre combinaison d'assurances, au gré du proposant.

Marque **VIN „KATZ“**
Pepto-quino-ferrugineux



Il est incontestable que toute personne désirant conserver la santé, combattre l'anémie, retrouver ses forces épuisées par surmenage et surtout dans la convalescence après n'importe quelle maladie, n'emploie que le VIN « KATZ ».

Dépositaire pour la ville de Bulle :

Pharmacie GAVIN, R. Rime, successeur.

Se vend dans toutes les pharmacies.

KATZ & FECHTER, BASEL

MAISON SUISSE

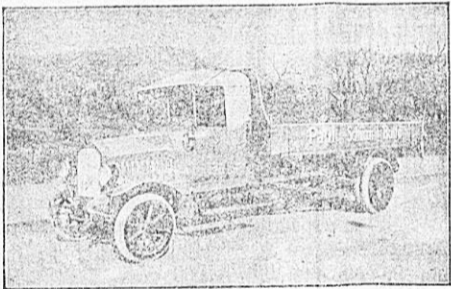
Transports de Vins

Chargement 4000 litres.

Prix modérés.

Téléphone 57.

Paul SCHURCH, Bulle



Vins Rouges et Blancs

à des prix avantageux.

Fûts et bonbonnes à disposition.

F. RIBES, Vins, BULLE.

Vente et location d'immeubles.

Le samedi 25 octobre courant, à l'Hôtel du Cheval-Blanc à Bulle, à une heure de l'après-midi, il sera exposé en vente aux enchères publiques les montagnes du registre foncier de Charmey du Plan du Mont dessus et dessous de la Campagne, comprenant pâturage et fanage de la contenance de 67 hect. 78 ares 96 m., soit 188 poses 114 perches, du Crosset derrière, pâturage de 477990 mètres, soit 132 poses 310 perches, propriétés peuplées de bois de toute grandeur et des Morthays, estivage et improductif de 114 hect., 97 ares 50 cent., soit 319 poses 156 perches.

En cas de non adjudication, ces immeubles seront immédiatement exposés en location pour trois ans aux conditions qui seront lues avant les mises avec le domaine de Praz Pertet, Chesalle et le Flon de la contenance de 7 hect 56, soit 21 poses, ainsi que la gîte de Bataille, celle de Pliaumont-dessus et du Ganet d'avant, au registre foncier des communes de Broc, Châtel s/ Montsalvens et Charmey.

Un homme sera à disposition les samedis 11 et 18 octobre, pour visiter les montagnes.

ANDREY notaire, Bulle.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Le sousigné mettra en vente en mises publiques, pour cause de départ, lundi 20 octobre courant, dès 2 heures après midi, au Lion d'Or, à Avry dev. Pont, sa propriété située à Villars d'Avry, comprenant une maison d'habitation avec grange, courie, remise et 2 poses de terre

Alphonse NICOLET.

Kirsch pur

20°, à fr. 6.— le litre, dep 5 litres.

Eau-de-vie

de fruits, (pommes et poires) 20°, à fr. 3,20 le litre, envoi contre remboursement.

W. Ruegger, distillerie Hergiswil (Nidwald)

A vendre une bonne jument

à deux mains, à choisir sur deux de 6 et 7 ans.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle sous P 2220 B.

A vendre

une forte

jument

de 5 ans.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P 2211 B.

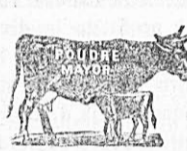


le meilleur brillant pour chaussures

Scories Thomas

grandes quantités de tous dosages, disponibles dès ce jour chez

E. GLASSON & Cie, BULLE.



Poudre MAYOR

le plus puissant tonique, dépuratif et anti-tiépédémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour



Seuls fabricants: AIZ. DELISLE & Co, Lausanne.

Demandez partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus

Reçus sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

Prix par paq. : fr. 3.— le paq. ; 6 paq. fr. 2 90 ; 12 paq. fr. 2.80 franco.

Armaillis!

A vendre plusieurs bonnes sonnailles.

Achat, vente, échange et réparation d'anciennes sonnailles. — Soudure de clochettes.

J. FIRMANN-CASTELLA, BULLE

Cabinet dentaire

H. DOUSSE

Chirurg.-dentiste

BULLE, Avenue de la Gare

Téléphone 42

Châtel-St-Denis, Avenue de la Gare, chaque lundi.

Machines à coudre.

VÉRITAS ET PFAFF

Bel assortiment dans les nouveaux modèles ; baisse de prix.

JOS. GREMAUD, Mécanicien, BULLE.

AVANT L'HIVER

prenez une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

THÉ BÉGUIN

le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de notre climat. En outre :

Il guérit les dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, etc.
Il fait disparaître constipations, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.,

Il parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc.,

Il combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte : fr. 2.— dans toutes les pharmacies;

Dépôt à Bulle : Pharmacies Gavin et Strobel.



OCCASION

à vendre 2 banques de magasin avec nombreux tiroirs.

S'adresser : Epicerie Dubas, Bulle.

ces à Grandvillard, Eue
Des mesures sont prise
le fian. Mais il faut que
à ce qu'elles soient ri
saires. Il est de la plus
tance, pour tous les cito
nécessaire à prévenir un
du mal. En effet, l'exten
démie signifierait la pri
pour toute la population
détail pouvait être sau
pas moins très difficile
et, pendant de longs mo
rait que très peu de lai
les conséquences désast
réalteraient pour le pay
Le Département de
nous communique à ce
Comme nous l'avons s
re aphteuse a été const
sens-en Ogoz, dans une
ant deux génisses, qui
trées, samedi, du pâtur
vau, rière Grandvill
étaient été estivées dur
En raison du fait que ce
génisses était infecté av
tion, des cas de maladie
cés, hier, dans les commu
villard, Enney et Gruyèr

Fo
Grands
Milaine frozt
Coutil pr chem
Toile pour dr
Toile blanche
Gabardine pour
Flanelle coton

Léopold
Dimanche 19 octobr
RECROTZON
la Croix-Blan
Corbière
— Bonne musique —
L'activation cordiale.
MOOSER, a
ON DEMAND
pour le 1er décembre procha
apprenti fromag
bonne conluite et de b n
S'adresser à M. Alph
ANDREY, fromager
Serey (12136)
A louer
Broc, une jolis
chambre non meub
S'adresser à Publicitas
Bulle, sous P 2282 B.
On a trouvé
sur la route de Morlon, une
broche en or
La réclamer au Garage
Bulle, Bulle.

cas à Grandvillard, Enney et Epegny. Des mesures sont prises pour enrayer le fléau. Mais il faut que chacun veille à ce qu'elles soient rigoureusement suivies. Il est de la plus haute importance, pour tous les citoyens, que l'on réussisse à prévenir une propagation du mal. En effet, l'extension de l'épidémie signifierait la privation de lait pour toute la population. Si même le bétail pouvait être sauvé, il n'en serait pas moins très difficile à se remettre et, pendant de longs mois, ne produirait que très peu de lait. On conçoit les conséquences désastreuses qui en résulteraient pour le pays.

Le Département de l'Agriculture nous communique à ce sujet : Comme nous l'avons annoncé, la fièvre aphteuse a été constatée à Vaisterens-Ogoz, dans une étable contenant deux génisses, qui étaient rentrées, samedi, du pâturage de Bonat, rière Grandvillard, où elles avaient été estivées durant tout l'été. En raison du fait que ce troupeau de génisses était infecté avant sa délocalisation, des cas de maladie ont été annoncés, hier, dans les communes de Grandvillard, Enney et Gruyères (Epagny).

Nous sommes dès lors en présence d'une épizootie de fièvre aphteuse qui risque de se propager dans un certain nombre de communes de notre canton, spécialement dans le district de la Gruyère. Sans doute, les conséquences de cette maladie seront terribles pour notre élevage. Mais nous pensons cependant que si tous les agriculteurs des contrées contaminées font leur devoir, on pourra d'ici à quelques jours arrêter la propagation de la maladie.

Voici les mesures de police sanitaire décrétées d'urgence par le Conseil d'Etat :

1. Suppression des foires, marchés et achats de bétail sur les places publiques, dans tout le canton ;
2. Suspension des concours des syndicats bovins jusqu'à nouvel avis.
3. Séquestre de tout le gros et petit bétail dans les étables des communes ci après :
 - a) Vuisternens-en-Ogoz, Estavayer-le-Giboux, Villarod, Villarsel-le-Giboux, Raeyres Saint-Laurent, Farvagoy le-Grand, Grenilles et Rossens dans le district de la Sarine ;
 - b) Grandvillard, Lessoc, Albeuve, Neirivue, Villars-sous-Mont, Enney, Estavannens, Gruyères, Botterens, Corbières, Pont-la-Ville, Pont-en-Ogoz, Villars-d'Avry et Sorens dans le district de la Gruyère.

En outre, le ban sur le bétail est mis dans les communes non séquestrées dans le cercle de la justice de paix de Farvagoy et dans toutes les communes non séquestrées du district de la Gruyère. Il est bien entendu que ces mesures énergiques qui sont de nature à causer beaucoup de désagréments à nos agriculteurs seront rapportées dès que la situation se sera éclaircie, c'est-à-dire dans une dizaine de jours.

Avis. — En raison de la fièvre aphteuse et jusqu'à nouvel avis, il ne sera admis aucune pièce de gros ou petit bétail sur la place de Bulle. (Communiqué).

On nous écrit : **Lutte.** — Jeudi, à 3 heures au Marché Couvert à Bulle, notre champion national André Cherpillod se présentera pour la dernière fois aux admirateurs du noble sport de la lutte. Bientôt il va partir à Paris, Londres et l'Amérique. Espérons qu'il tiendra haut

les couleurs de notre petite Suisse. Cherpillod sera aux prises à Bulle avec le réputé nègre Jos Rogers, un superbe et très scientifique lutteur qui est arrivé en Suisse depuis quelques jours.

Egselement Cherpillod rencontrera le berge oberlandais Krebs, d'une force herculéenne qui est sûr de résister les 5 minutes de lutte à Cherpillod afin de gagner la prime de mille francs offerte par ce dernier.

Une belle soirée musicale. — C'est dimanche 19 courant que nous aurons le privilège d'entendre à l'Hôtel de Ville, à 8 h. 30 du soir, Mlle J. L. Rouilly contralto. Il n'est plus nécessaire de faire l'éloge de la cantatrice si goûtée du public lausannois. Ce sera une aubaine pour les bullois qui pourront à la fois jouir d'un programme de valeur détaillé par une voix magnifique.

M. Paul Miché, le compositeur si apprécié à la fête des musiciens suisses à Bâle, tiendra l'accompagnement avec la compétence qu'on lui connaît et la distinction qui lui est si particulière.

Foire d'Octobre

Grands arrivages à PRIX AVANTAGEUX.

Milaine frotzon pour hommes	le mètre	17.25
Coutil pr chemises pour hommes	"	1.90
Toile pour draps de lit grande largeur	"	4.50
Toile blanche pour lingerie	"	1.45
Gabardine pour robes, toutes teintes	"	15.90
Flanelle coton pour lingerie	"	1.60

Choix considérable en

Confections pour Dames

Grands Magasins

Léopold BRUNSCHWIG, Bulle

Dimanche 19 octobre
RECROTZON
à la Croix-Blanche
Corbières

Bonne musique —
Invitation cordiale.
MOOSER, sub.

ON DEMANDE
pour le 1^{er} décembre prochain, un
apprenti fromager

bonne conduite et de bonne famille.
S'adresser à M. Alphonse
ANDREY, fromager, à
Arey (Montrod, Doubs)

A louer
une chambre non meublée.
S'adresser à Publicitas S.A.,
Bulle, sous P 2282 B.

On a trouvé
sur la route de Morlon, une
broche en or.
La réclamer au Garage Gre-
mond, Bulle.

Mises juridiques.

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques, le **vendredi 17 octobre** courant, dès 10 heures du matin, à domicile, 4 stères de bois coupé appartenant à M. Michel Jos, cordonnier, à Maulens.
Bulle, le 13 octobre 1919.
L'Office des poursuites.

Jeune homme

honnête et travailleur
trouverait place
stable dans magasin de la place.
S'adresser sous chiffre P 2291 B,
à Publicitas S. A., Bulle.

On donnerait bonnes chèvres

chamoisées en hivernage.
S'adresser à M. Jacob Wis-
muller, en Derdin, Bulle.

On vendra

Jeudi, 16 courant, jour de foire, sur la place de la Gare à Bulle, pommes de terre à 20 ct. le kg. ; pommes reinettes à 20 ct. le kg.

Gîte à louer

A louer par voie de soumission pour le terme de 6 ans, la gîte de **Rentoz sur le territoire de la Commune d'Echarlens.**
Pour tous renseignements, s'adresser au sous-signé qui recevra les soumissions sous pli cacheté jusqu'au **25 octobre.**
Louis GAPANY
Fontanoz, Echarlens.

Mises juridiques.

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques, le **vendredi 17 octobre** courant, dès 10 heures du jour, sur place,

35 moules de bois
appartenant à M. CURCHOD, à Clarens.
Ce bois se trouve sur la propriété de M. Pussaplan H., à Villarvolard. Rendez-vous des mœurs au dit lieu.
Bulle, le 13 octobre 1919.
L'Office des poursuites.

2 chevaux

en bon état et francs
à vendre.
chez REMY, voiturier, Bulle.

BONNARD FRÈRES & C^{ie} LAUSANNE

Nos collections complètes des

Tissus & Nouveautés

pour la saison d'Automne-Hiver 1919-1920
peuvent être consultées chez notre représentant

M^{me} V^{ve} Emile BARRAS
négociante, BULLE

laquelle nous transmettra sans frais tous les ordres à elle confiés.

Mêmes prix, marqués au plus bas, que dans nos magasins.

Hôtel de Ville, Bulle.

DI MANCHE 19 OCTOBRE 1919, à 8 h. 30 du soir

CONCERT

donné par

Mlle J. L. ROULLY, contralto

au piano : M. Paul MICHE,

professeur au conservatoire de Genève.

Billets en vente au prix de 2 —, 1.50 et 1 fr., à l'Hôtel de Ville et chez M. Margot, parfumeur.

Vente d'un domaine

Vendredi 17 octobre 1919, à 2 h., à la Pinte de La Neirigue (Glâne), M. Tobie PYTHON, ancien syndic à Grangettes, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le domaine qu'il possède à Grangettes, comprenant un bâtiment en bon état avec assots séparés, grange, écurie, remise, 15 poses d'excellent terrain en un seul mas, attenant à la maison, plus une maraiche drainée de 2 poses 82 perches. Beau verger. Proximité de la laiterie, de l'école et de l'église.

S'adresser, pour voir, au propriétaire et pour les conditions au soussigné,

Romain Chatton, notaire, à Romont.

Marché Couvert, Bulle.

Jeudi à 3 heures.

André Cherpillod, contre tous.

En cas de mauvais temps, le meeting aura lieu à l'HOTEL MODERNE.

Fabrique de Draps Aebi & Sennwald (Ct. Zinsli à St-Gall)

fournit des excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, laine à tricoter et couvertures. On accepte des effets usagés de laine et de la laine de moutons. Echantillons franco.

Maladie des yeux.

Le Docteur Théobald Musy

occuliste à Fribourg, recevra, à partir du 2 octobre, le premier et le troisième jeudi du mois, à l'Hôtel de l'Union à Bulle, dès 9 1/2 h. du matin.

Prescriptions de lunettes.

Au magasin V^o J. Pasquier

Rue de Bouleyres, **BULLE**

Grand choix d'ARTICLES DE MÉNAGE en fer blanc, émail, aluminium, nickel.

Lampisterie et accessoires.

Charbon à repasser en paquets.



Quiconque est atteint d'insomnie

se sent abattu dès le matin. Le

„NERVOSAN“

remède diététique fortifiant, recommandé par les médecins, est, dans ces cas, d'une réelle efficacité. Des milliers de personnes souffrant de névralgies, de neurasthénie, d'agitation, de maux de tête nerveux ainsi que de faiblesse nerveuse, remercient le NERVOSAN agissant directement sur le sang et les nerfs, et qui leur a redonné

le souffle de vie et la force. Le meilleur remède pour fortifier tout le système nerveux. Prix : Fr. 3.50 et Fr. 5.— dans toutes les pharmacies.

Grande teinturerie O. THIEL & C^{ie}

Succ. de O. THIEL

Faubourg du Lac **NEUCHÂTEL** Faubourg du Lac
15 et 17

Nettoyage chimique et Teinture

de
Costumes et Vêtements en tous genres

Noir pour Deuil - Teinture garantie.

Décatissage des étoffes.

Maison de 1^{er} ordre. — Téléphone 751.

DÉPOT: M^{me} Marie Morand, couturière,
La Tour-de-Trême.

La Hernie

Les Hernieux ne cessent de louer les Bandages Herniaires inventés par le Dr. Winterhalter, exempts de tout ressort incommode et confectionnés sur mesure en cuir souple. Plus de 20.000 pièces sont en usage et donnent entière satisfaction. Comme une main protectrice, la position unique de la pelote retient la hernie de bas en haut. Garantie écrite. Brevets suisses et étrangers. Maison spéciale de bandages herniaires, St. Gall. Persuadez vous vous mêmes et venez voir les échantillons à **BULLE**: Hôtel Terminus gare, seulement mercredi le 15 octobre, de 9 h. à 6 heures.

Méitez vous des bandages inférieurs et ne portez que les bandages herniaires brevetés.

Pailles tressées.

La Société nouvellement constituée informe les revendeurs et les tresseuses qu'elle demande des quantités importantes de tresses.

S'adresser au Siège Social :

Tresses de Fribourg, S. A.

Rue de la Condémine, **BULLE**.

Les envois par poste sont réglés par retour du courrier.



rend le linge d'une blancheur éblouissante désinfecte et accomplit le travail tout seul.

la meilleure Lessive

J. Chaubert - Rigolet

Pont-la-Ville

est acheteur de toutes quantités de

vacherins et pâtes molles.

10 Kg. Raisins de table

fr. 9.95 ; 5 kg. fr. 5.25, franco.
V. Pellandini, Taverner.

Peaux de taupes

sont toujours achetées aux plus hauts prix par Paul Heymann Türkheimerstr. 7. Bâle.

On offre à vendre et on demande à acheter

plusieurs bâtiments situés Bulle et les environs, ainsi que toute autre propriété.

S'adresser à L. ANDREY-SOTTAS, Agence Immobilière, Bulle. Téléphone 154.

PAYSANS!

Faites des provisions pour votre bétail.

J'offre : Semoule de Maïs (polenta) spécialement pour l'engraissement des porcs.

Farines de maïs (jaune) et son de maïs, excellents fourrages pour vaches et génisses.

Demandez prix et échantillons à Constant Bossy, Minoterie, à Corcelles, près Payerne.

Sacs

vend et achète continuellement.
A. B. Zihler
Fab. Sacs, Berne.

EMILE MORARD

Fers et Quincaillerie **BULLE**

Graisse à chaussures
Graisse à sabots
Graisse à traire
Graisse consistante
Huiles minérales
Huiles de lin
Thérébentine
Cirage
Cire à parquets

Nouveaux prix réduits.

Conditions spéciales pour revendeurs et maîtres d'état.

Jeune homme

libéré des écoles est demandé comme garçon de pharmacie.
S'adresser à la Pharmacie BARRAS, à Bulle.

Service des Autobus C. E. G.

BULLE - FARVAGNY

Ouverture à l'exploitation: 15 octobre 1919

HORAIRE :

	matin	soir	matin	soir
Bulle, départ,	7.40	4.42	Farvagny, départ,	8.40
Farvagny, arr.	8.34	5.36	Bulle, arrivée,	9.35
				6.33

Prière de demander les horaires à la Direction, à Bulle ou au garage des Autobus, à Fribourg

Vente de deux domaines de gré à gré.

Pour cause de santé, M. Louis CURRAT, à GRANGES (Veveyse), offre à vendre de gré à gré, ses domaines de Granges, appelés Champ à la DONNA et Au BATTIAU, de 10 à 15 poses de terrain attenant, avec deux bâtiments, deux granges, deux écuries. La vente se fera en deux lots ou en bloc. Situation avantageuse. Bonne eau assurée. Favorables conditions de paiement.

Pour renseignements et conditions, s'adresser au sous-assigné qui recevra les offres jusqu'au 21 octobre prochain, à six heures du soir.

Châtel St Denis, le 26 septembre 1919.

AUGUSTE CHAPERON, huissier.

Le Café de malt Kneipp-Kathreiner économise le lait.

Fabrique Fribourgeoise de draps S. A.

Neirivue

Drap et milaine du pays.

Flotteur pour pélerines et manteaux.

Eau-de-vie

depuis fr. 3.— le litre.

F. RIBES
BULLE

VENTE d'immeubles.

Le mardi 21 octobre 1919, dès les 2 h. de l'après midi dans une salle particulière de l'auberge de Sorens, il sera exposé en vente par voie d'enchères, les immeubles articles 430, 431 et 432 du cadastre de Sorens, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, verger attenant de la contenance de 593 perches, situé au centre du village.

Pour voir les immeubles et conditions, s'adresser au sous-assigné.

L'exposant : Alfred Pythoud, curateur de Jules Romanens, feu Mélanie.

Un mouton

s'est égaré samedi dans la forêt des Joux-Noires.

Le réclamer contre remboursements des frais à Jules Despond, au Creux, Vuadens.

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrages, brise-bise, Plumetis, Broderies pour linge, etc. Echantillons par retour du courrier.

H. METTLER, Hérissau.
Fabriq. spéciale de rideaux brodés.

On demande une bonne

filie

pour un Café de Bulle.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2252 B.

A vendre

5-10.000 pieds de

foin et regain

1^{re} qualité, à consommer sur place.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2244 B.

On demande

dans un restaurant de la Haute-Grayère

UNE FILLE

pour la cuisine.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2243 B.

A vendre

4500 litres de vin Rieux 1918 plus la récolte 1919, environ 2000 litres.

A l'occasion, l'accepterai en paiement

2 jeunes bœufs

sachant travailler.
S'adresser à Auguste Bovard, RIEUX, près Cully.

VENTE de BOIS

Samedi 18 octobre prochain, la Commune de La Tour de Trême exposera en vente par voie de mises publiques: 5000 fagots et quelques numéros de bois sec on dépérissant dans ses forêts des Villieux et de la Mossetaz.

Rendez-vous des miseurs avec sac garni, à 10 heures aux Villieux et à 2 heures à la Mossetaz.

La Tour, le 8 octobre 1919.

Le Conseil communal.

A VENDRE

tout le mobilier, lingerie, vaisselle et batterie de cuisine de

l'HOTEL JAMAN

Montbovon

S'adresser à l'Hôtel ou à M. Brodard, meubles, **BULLE**.